

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : DUBOIS Jean-Louis, Maire.

**Date de convocation** : 06/05/2024

**Présents** : Mrs DUBOIS, LOCHARD, Mme BERNIER, Mrs PÉJOU, GORY, DEFORGE, Mme LORNAC, Mme FILIATRE, Mr MACARY, Mme BLANCHER, Mr TARRADE.

**Absente excusée** : Mme LEMEINGRE.

**Absents** : Mmes LABONNE, REIX-PEYTOUR, Mr HERMANN.

Madame LEMEINGRE Audrey a donné son pouvoir à Mr GORY Roland.

Madame BERNIER Delphine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS, Maire, constate que le quorum est atteint.

---

-1-

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

Le Procès-verbal de la réunion du 12/04/2024 est approuvé à l'unanimité.

-2-

### **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

#### **DÉCISION n°2024-010 du 15/04/2024**

**Objet** : Aménagement Plateau Multisports

Demande de subvention : Agence Nationale du Sport (ANS)

Dans le cadre de l'aménagement d'un plateau multisports, il est procédé au dépôt d'une demande de subvention auprès de l'ANS à hauteur de 60 %.

#### **DÉCISION n°2024-011 du 19/04/2024**

**Objet** : Réfection mur – Jardin Office de Tourisme

Vu la nécessité de refaire le mur du Jardin de l'Office de Tourisme, il est procédé à la signature du devis avec Time-Fr 87260 Vicq sur Breuilh pour un montant HT de 3 000,00 €.

-3-

### **OFFICE DE TOURISME**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes souhaiterait réaménager le bas et le haut de l'Office de Tourisme Briançonnais Haute-Vienne.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe d'une convention de mise à disposition du bâtiment à la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne.

Oui l'exposé, le Conseil Municipal valide le principe d'une convention

-4-

#### CONVENTION PRÊT GROUPE ÉLECTROGÈNE

Une demande de prêt du groupe électrogène a été faite par une association de Vicq sur Breuilh.

Une convention de mise à disposition du matériel sera établie pour définir les modalités de prêt de ce matériel.

Une caution de 5 000 € sera demandée lors du prêt.

L'association devra prendre une assurance qui couvre les dommages pouvant intervenir sur ce matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tous les documents s'y rapportant.

-5-

#### QUESTIONS DIVERSES

~ Mr le Maire présente au Conseil Municipal la composition du bureau de vote pour le scrutin du 09 juin 2024

~ Mr le Maire informe le Conseil que les 25 et 26 mai se tiendra à Magnac le 4ème Rallye de la Briance organisé par l'association ASA Mauve.

Un apéritif sera servi par la Municipalité le samedi 25 mai à 18h30 à la salle des fêtes pour ce rassemblement.

~ Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le Club « Les Rétromobiles Limousines » sollicite la Commune dans le cadre de la 7ème édition de la RN 20 Historique le dimanche 23 juin 2024.

Il souhaiterait faire un arrêt au Camping Municipal vers 12h30 pour organiser un pique nique suivi ensuite d'une boucle touristique dans la Commune.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé, ne s'oppose pas à cette demande.

~ Éric-Olivier LOCHARD informe le Conseil Municipal qu' à la suite d'une réunion de travail, il a été décidé de ne pas abandonner le projet « Espace Cœur de Bourg, Soins et Bien-Être ».

Mr le Maire et Sébastien PÉJOU ont rencontré Mr MONBRUN Laurent, Secrétaire Général à la Préfecture afin de discuter de ce dossier.

Un RDV a eu lieu en mairie également avec Mme LEGRAND de la DDT .

Mr GANDOIS, Architecte, ayant réalisé l'avant projet sommaire doit reprendre contact avec nous d'ici une quinzaine de jours.

Les services de l'état préconise un avant projet définitif et détaillé pour déposer des subventions dans le cadre du Fond Vert et de la DETR/DSIL.

~ Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'association « Au Panier Solidaire » a pris contact avec la Commune.

C'est une association qui distribue des paniers au prix de 8€. Elle cherche un local ou une salle sur Magnac. Elle est en partenariat avec l'Intermarché pour les invendus.

Mme LORNAC est chargée de prendre contact avec cette association.

~ Sébastien PÉJOU demande au Conseil la possibilité d'acheter un micro-onde pour mettre à la salle des fêtes.

Il a été sollicité à plusieurs reprises lors d'état des lieux .

Le Conseil Municipal valide cet achat.

~ Sébastien PÉJOU signale également qu'il souhaiterait que des panneaux « Mairie » et « Salle des Fêtes » soient apposés sur ces bâtiments pour faciliter l'information aux usagers.

Le Conseil Municipal va étudier cette proposition.

~ Gilbert TARRADE demande au Conseil Municipal s'il n'y aurait pas la possibilité de rassembler tous les camelots présents la semaine sur la Place le jour de la Foire mensuelle.

Cette éventualité sera abordée lors de la prochaine commission convivialité.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21h05.

Le Maire,

DUBOIS Jean-Louis



La secrétaire de séance,

BERNIER Delphine